

**aum** FILMS

présente  
en coproduction avec  
France Télévision

# La Davalade

une école pour demain

un film écrit et réalisé par **Bruno Flament**

## Dossier de presse

Contact : Chantal Dubois +33(0)603 021 785

**aum**  
FILMS

**3**

langue doc  
roussillon

**CNC**

La Région  
Occitanie  
Occitanie

**LE GARD**  
Département de la Région Occitanie

**PROCIREP**  
Département de la Région Occitanie

**Le GARD**

**Marie et Monique**



Cinéaste documentariste, habitant la commune de Monoblet depuis plus de trente ans, avec quelques amis «passionnés» de cinéma j'organise une fois par mois des projections de films, le plus souvent en présence de leur réalisateur. Le cinéma joue son rôle d'incitateur. Ces séances ont actuellement lieu dans le restaurant scolaire de Monoblet.

Dans la plupart de mes travaux documentaires je mets «en scène» l'homme dans son environnement de vie, de travail... et depuis quelques années, en tant que directeur de la photo, je filme régulièrement pour l'Institut Français l'architecture contemporaine française ou étrangère, avec le parti pris de la rendre «vivante»; sont montrés le savoir faire, l'invention, la générosité, la liberté, la diversité des architectures dans le souci du contexte et des usages...

Quand j'ai appris que la municipalité élaborait le projet de construction d'un nouveau groupe scolaire dans notre commune, il m'a paru évident de proposer aux élus de participer à leur aventure par la réalisation d'un film. Je faisais ainsi la synthèse entre l'expérience de filmer la vie, de filmer le temps et ses espaces et de raconter une histoire lors de sa phase d'écriture.

Un moyen de faire comprendre à quel point un tel projet mobilise et demande travail et réflexions; donner un aperçu des enjeux, comment ils vont être traités. Garder traces pour les générations futures de cette élaboration puis de la mise en œuvre d'un projet d'une telle envergure pour une petite commune.

Ils rêvent d'une nouvelle école. Leurs rêves deviendraient-ils réalité ?

**Bruno Flament** - extrait de la note d'intention

Construite en 1895 sur le modèle des fameuses écoles Jules Ferry à deux salles de classes, l'école de Monoblet accueille aujourd'hui plus d'une centaine d'enfants répartis en 4 niveaux.

Vétuste, devenue dangereuse, la menace de sa fermeture se précise de plus en plus.

Élu en 2008 le nouveau maire est aussi le directeur de l'école. Premier conseil, première délibération, ce dossier sera celui de leur mandat. Il faut construire ou disparaître.

L'histoire de ce film : comment une petite commune des Cévennes arrive à se lancer dans le projet d'une telle envergure ; la construction d'une éco-école de quatre classes ?

Cinq ans de tournage, 120 heures de rushes, 120 séquences montées pour 52mn 17sec à 22images.

Tout n'est pas dit dans le film, mais les cadres sont induits et suggérés ; comme le distillat fait la liqueur.

C'est la chronique de cinq ans d'histoires qui se mêlent et se succèdent : de l'élaboration même du projet à l'appel à concours, de la recherche d'un architecte aux différents appels d'offre, ensuite la réalisation qui se révélera semée d'embûches.

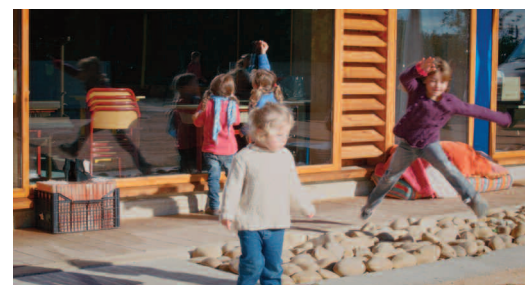
Construit comme un « thriller », le film narre une tranche de vie où les enjeux et les investissements de chacun sont différents.

Toujours en écho, comment une petite commune de 670 habitants peut-elle développer un projet territorial de cette envergure ? Comment ce dernier va-t-il s'ancrer dans le paysage ?

Est-ce vraiment « une école pour demain », une école du 21<sup>ème</sup> siècle ? En quoi cette construction s'inscrit dans le temps d'aujourd'hui ?

L'architecte, Yves Perret, pense une architecture citoyenne, une architecture où l'ensemble des acteurs sont comme des étudiants sur un campus. Le temps humain de l'expérience et de l'apprentissage.

Est-ce un hasard si, à l'été 2015, le projet a reçu le prix de l'innovation architecturale en Languedoc-Roussillon ? À l'automne 2015 le prix national de l'Architecture citoyenne ?



une coproduction

**aum** FILMS • France Télévision

# La Davalade

## une école pour demain

un film écrit et réalisé par **Bruno Flament**

Réalisation **Bruno Flament**  
Production Déléguée **ChantalDubois**  
Conseil scénario et commentaire **Dima El-Horr**  
Directeur de la photo **Martin Flament-Mazel**  
Images additionnelles **Philippe Bonnier**  
Son **Bruno Flament**  
Son additionnel **Adrien Meulien**  
Montage **Jacques Comets, Baptiste Ribault**  
Assistant montage **Martin Flament-Mazel**  
Moyens techniques **aum** FILMS - **Cevenaero**  
Conseillers techniques **Jorge Mochon, Jean-Philippe Mariani, Elodie Fouron**  
Musique **Pierre Goujon** et l'atelier de musique traditionnelle de Monoblet  
**Claude Debussy Suite Bergamasque - III Clair de lune**  
Interprétation **Samson François**

Filière Production de France Télévisions  
Responsable site de production **Anne Claeys**  
Responsable post-production **Alain Bonnet**  
Post-production video **Michel Delsol**  
Etalonnage **Aymeric Ayrat**  
Montage son **Cyril Legrain**  
Mixage **Jean-Marc Dussardier**  
Titrage **Marie-Pierre Fournier**  
Archives  
Images filmées **Bruno Flament**  
Photos inondations **Frédéric Maurin** - Collection personnelle  
Une coproduction **France Télévisions • aum** FILMS  
Production déléguée **Chantal Dubois** **aum** FILMS  
Coordination éditoriale France 3 Sud-Ouest  
Délégués Régionaux France 3 Languedoc-Roussillon  
Administratrices de l'antenne  
assistées de **Marie-France Guiseppin**  
Communication **Danièle Mutel, Evelyne Goll**

Avec la participation du **Centre National du Cinéma et de l'Image Animée**  
Et le soutien de **la Région Languedoc-Roussillon**  
**la Procirep - Angoa**  
**Département du Gard**  
**l'association Docs aux Sels**  
**la commune de Monoblet**

crédit photographique : **Martin Flament-Mazel** - p.1.2.3, **Bruno Flament** - p.4



**aum**  
FILMS

**3** languedoc-  
roussillon

**CNC**

centre national  
du cinéma et de  
l'image animée

**la Région**

**LE GARD**

**PROCIREP**  
Centre de Production  
de Cinéma et de Télévision

**ANGOA**

**Mairie de Monoblet**